

PLAN DE COURS

GPL-1009 : Séminaire en économie et politique

NRC 85576 | Automne 2019

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6 Crédit(s) : 3

Ce cours présente une vue d'ensemble des objectifs, de la méthodologie, ainsi que des questions épistémologiques et d'analyses propres à l'économie politique. L'approche bidisciplinaire y est privilégiée.

Ce cours est obligatoire et réservé aux nouveaux étudiants inscrits au programme du Bac Intégré en Économie et Politique

Plage horaire

Cours en classe			
lundi	08h30 à 11h20	DES-1228	Du 3 sept. 2019 au 13 déc. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=108216>

Coordonnées et disponibilités

Bernard Beaudreau

Enseignant

bernard.beaudreau@ecn.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 5433

Disponibilités

lundi :

14h00 à 16h00 - [DES2114](#) - du 2 sept. 2019 au 12 janv. 2020

Bernard C. Beaudreau

Enseignant

Bernard.Beaudreau@ecn.ulaval.ca

Soutien technique


CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) .

Sommaire

Description du cours	3
Objectif général du cours	3
Objectifs spécifiques	3
Approche pédagogique	3
Contenu et activités	3
Évaluations et résultats	3
Liste des évaluations	3
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Examen intra	4
Travail	4
Présentation	4
Examen final	4
Barème de conversion	4
Règlements et politiques institutionnels	5
Évaluation de la qualité du français	5
Politique à l'égard des retards aux évaluations	5
Politique en matière d'absence aux évaluations	6
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	6
Plagiat	6
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	6
Matériel didactique	7
Spécifications technologiques	7
Bibliographie et annexes	7
Bibliographie	7
Annexes	7

Description du cours

Objectif général du cours

Le principal objectif de ce cours est d'établir un lien entre la science économique et la science politique, les deux disciplines fondamentales du baccalauréat intégré en économie et politique. Ce cours vise à aider à la compréhension des interactions entre les outils de gestion des gouvernements et les objectifs économiques et/ou politiques à atteindre. Les principales justifications socio-économiques et les limites associées à la mise en place de quelques politiques économiques seront présentées. Pour ce faire, les méthodologies propres aux deux disciplines seront introduites. Une position critique sera privilégiée en ce sens que chaque politique sera analysée à la lumière des gains attendus et des sacrifices requis.

Objectifs spécifiques

À la fin de ce cours, les étudiants devront être en mesure de lire un texte relié à l'économie politique et d'en faire une synthèse. Ils devront être en mesure de faire un compte-rendu succinct d'une présentation orale. Ils devront aussi être en mesure de démontrer une bonne connaissance des grandes institutions, ainsi qu'une compréhension de base des principaux outils de gestion des gouvernements.

Approche pédagogique

Une approche magistrale et des présentations d'étudiants seront utilisées.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre
Introduction à l'économie politique et choix des politiques - 9 septembre
Les fondements de la politique économique - 16 septembre
Les grands enjeux économiques et politiques - 23 septembre
Politiques de stabilisation - 30 septembre
Congé - Action de grâce - 7 octobre
L'équité intergénérationnelle - 14 octobre
Examen de mi-session (2 heures) - 21 octobre
Semaine de lecture - 28 octobre
Rencontres obligatoires avec les équipes - 4 novembre
Les inégalités et la redistribution - 11 novembre
Chômage, emploi et pauvreté- 18 novembre
Commerce international - 25 novembre
Présentations - 2 décembre
Institutions internationales et Unions économiques - 9 décembre
Examen final (2h50) - 16 décembre

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra	À déterminer	Individuel	30 %
Travail	À déterminer	Individuel	20 %
Présentation	À déterminer	Individuel	10 %
Examen final	À déterminer	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra

Date : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : DES-0224

Travail

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Remise de l'évaluation : DES-1237

Présentation

Date de remise : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : DES-1237

Examen final

Date : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : DES-1237 ou autre

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
------	-----------	-----------

Cote	% minimum	% maximum
------	-----------	-----------

A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Lors de l'évaluation des notes de synthèse et des présentations, 10% de la note portera sur la qualité du français.

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>. Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entrainera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Annexes

 [présentations_institutions \(2\) \(1\).docx](#)
(14,88 Ko, déposé le 6 sept. 2019)

